



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2759
18 juin 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Faire entendre le camp des travailleurs !



Élections régionales

- Rassemblement festif du 13 juin 8, 9 et 10
- Réunions publiques des listes de Lutte ouvrière 6
- À Marseille 6
- Nathalie Arthaud à LCI 7
- Aux Antilles : la campagne de Combat ouvrier 7
- Île de la Réunion : la route la plus chère du monde 7

Leur société

- Dieselgate : trucages sans frontières 4
- Numéros d'urgence : Orange se cache derrière un bug 4
- Aéronautique : l'État passe aux commandes 4
- La police « retoquée » : matraquez, mais légalement 5
- Migrants : Fabien Roussel dans la ligne de Macron 5
- Axa : le cœur sur la main... et la main sur le portefeuille 5
- Altice : fermer le casino 5

Dans le monde

- Israël : avec ou sans Netanyahu, la droite extrême au pouvoir 11
- Chine : incident nucléaire et opacité 11
- Mali : dehors les troupes françaises ! 16
- Turquie : un chef mafieux dévoile ses relations avec le pouvoir 16

Dans les entreprises

- Télétravail : retour au travail... en pire 12
- Carrefour Belle Épine : débrayage surprise réussi 12
- La Poste - Dreuilhe-Lavelanet : une restructuration qui ne passe pas 12
- Aides à domicile : les invisibles sortent de l'ombre 12
- Daher : grève pour les salaires 13
- Hôtel Collectionneur : non aux licenciements ! 13
- Gravotech : premier recul patronal 13
- Fonction publique : des attaques convergentes 14
- Clinique Bordeaux Rive Droite : trois semaines de grève pour les salaires 14
- Infirmières scolaires : un manque de moyens inacceptable 14
- Renault Trucks : licenciés pour un prétendu vol... de deux canettes ! 15
- Territoriaux de Nanterre : le vol des congés ne passe pas 15

Aux élections régionales, votez Lutte ouvrière

Dimanche 20 juin aura lieu le premier tour des élections régionales. Ces élections donnent aux travailleurs l'occasion d'exprimer les revendications de leur camp social. Il faut la saisir.

Ces élections ne peuvent pas changer leur avenir. C'est dans les entreprises que les travailleurs peuvent être en mesure, par leurs luttes, d'imposer au grand patronat un rapport de force en leur faveur qui change leur sort. Si Lutte ouvrière présente des listes à l'échelle de tout le pays, c'est pour dire aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes et retraités des classes populaires qu'ils ne sont pas obligés de donner leur voix à des partis qui défendent cet ordre social, ni obligés de se taire en s'abstenant. Ils peuvent voter pour faire entendre leurs revendications et leurs intérêts politiques.

Tous les travailleurs ont besoin d'un emploi pour vivre. Tous doivent pouvoir travailler. Il faut conserver tous les emplois et refuser que les CDD et les intérimaires soient mis à la porte. Même quand il y a moins de charge de travail, il faut la répartir entre tous, baisser les cadences, réduire la durée de travail, sans diminuer les salaires.

Macron et ses ministres aiment dire qu'il faut que le travail paye. Mais des millions de salariés sont payés au smic, ne touchant même pas 1200 euros net, sans parler de tous ceux qui n'ont qu'un travail à temps partiel. Il faut prendre sur les profits pour augmenter les salaires, les allocations et les pensions. Et comme les prix commencent à monter, il faut imposer l'indexation des salaires sur l'inflation.

La pandémie a été une aubaine pour de nombreux capitalistes. Amazon, Google, les groupes de la grande distribution, comme Carrefour ou Auchan, ont profité de la crise sanitaire pour accroître leurs profits. Face aux mensonges et chantages patronaux consistant à dire qu'il est impossible d'augmenter les salaires, il faut le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises.

Augmenter les salaires va à l'encontre des lois de la compétitivité et de la concurrence ? Mais ces lois ne sont pas des lois de la nature, elles ne profitent qu'à la bourgeoisie et conduisent toute la société à la catastrophe. Il ne faut pas craindre d'aller à l'encontre des lois capitalistes. La société

peut fonctionner sur d'autres bases.

Toute notre organisation sociale est dominée et dirigée par un grand patronat qui n'est responsable que vis-à-vis des actionnaires. Il ne s'agit pas de cupidité individuelle, c'est la logique du système qui pousse les capitalistes à l'accumulation. Pour rester dans le haut du panier, il faut être plus gourmand, plus rentable, plus rapace que les concurrents. Même si cela signifie de plus en plus de chômage et de misère. Vis-à-vis de la société, c'est l'irresponsabilité la plus complète.

Pour le monde du travail, c'est tout le contraire. On a vu pendant la crise sanitaire à quel point les travailleurs étaient responsables. Il faut se rappeler comment les travailleurs de la santé, les ouvriers de l'agroalimentaire, les caissières, les éboueurs, les travailleurs du bâtiment ont tenu leurs postes, parfois la peur au ventre, avec dévouement. Et les travailleurs ont aussi été à l'origine de mille et une initiatives, en organisant la solidarité dans les quartiers populaires, en distribuant de la nourriture, des livres, ou pour coudre des masques.

Le camp des travailleurs n'a pas d'autres intérêts que ceux de l'écrasante majorité de la population. Quand les salariés des hôpitaux se battent contre les suppressions de lits et pour de meilleures conditions de travail, quand ceux des transports se battent pour que la maintenance ne se fasse pas au rabais, ou pour que des lignes ne soient pas vendues à des capitalistes privés uniquement soucieux de faire de l'argent, ils se battent pour les intérêts des usagers. Quand des travailleurs se battent pour ne pas être licenciés ou pour empêcher la fermeture de leur usine, ils se battent pour eux, et aussi contre le chômage. Ce sont même les seuls dans cette société qui se battent contre le chômage, et donc pour nous tous !

Voter pour les listes Lutte ouvrière, c'est affirmer que les travailleurs font tout fonctionner et sont capables de diriger la société. De nouvelles explosions sociales sont inévitables mais, avant même qu'elles se produisent, il faut que la conscience de classe grandisse. Et, dans ces élections, cela peut se traduire par ce geste tout simple de voter pour Lutte ouvrière afin de faire entendre le camp des travailleurs.



22 juin : public, privé, tous ensemble pour obliger le patronat à payer

Mardi 22 juin, la CGT cheminots, métallurgie, énergie et sans doute quelques autres fédérations appellent à une journée de mobilisation. Il est en effet important que les travailleurs se fassent entendre et se mobilisent ensemble contre les attaques qu'ils subissent.



L'ensemble des travailleurs, du privé comme du public, en CDI, en CDD ou intérimaires, connaissent les mêmes reculs sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail. L'axe général choisi par la CGT, « Non aux privatisations, oui aux services publics », ne suffit cependant pas à répondre à cette situation et à la nécessité d'une riposte collective du monde du travail contre la guerre menée par la bourgeoisie et son DRH Macron.

La CGT cheminots dénonce la privatisation en cours à la SNCF comme

cause essentielle des attaques contre les cheminots. La CGT EDF pointe du doigt « les plans de destruction pilotés par Bruxelles et Macron ». C'est faire passer l'idée que l'UE serait la responsable des attaques et que les travailleurs seraient protégés du seul fait d'être dans des entreprises publiques. Pourquoi ce mensonge, alors que les différents gouvernements qui se sont succédé en France ont tous contribué à faire reculer les conditions de travail dans les services publics et à réduire les effectifs ?

Ils ont aussi aidé le patronat à développer la précarité partout en montrant l'exemple dans la fonction publique. Ils n'ont pas eu besoin pour cela de ces directives de Bruxelles, qui viennent à propos soutenir cette politique.

Les patrons utilisent aussi les privatisations pour faire reculer les conditions des travailleurs. C'est un fait. Mais appartenir à une entreprise publique ne protège pas de façon automatique. Dans les hôpitaux, les écoles, à ADP, etc., les travailleurs sont attaqués, victimes au fond de la même politique patronale, même si elle est appliquée par le gouvernement.

Alors oui, les travailleurs doivent se battre tous ensemble, et la participation à la journée du 22 juin peut être un pas dans cette direction. Mais ils doivent définir clairement leurs objectifs en matière de salaires et d'emploi, que ce soit dans le public ou dans le privé, et en indiquant clairement leurs adversaires communs : le gouvernement et le patronat, qu'il faut faire payer en prenant sur ses profits.

Marion Ajar



Le prix de l'acier est en hausse.

Hausses de prix : ne pas en faire les frais

Des représentants de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ont été reçus mardi 15 juin au ministère de l'Économie, pour demander le soutien du gouvernement face à la hausse des prix des matières premières.

En un an, le prix du bois a augmenté de 25 %, celui de la mousse isolante de 48 %, les cours internationaux de différents métaux connaissent entre 10 et 20 % de hausse ; quant à l'acier, son prix a grimpé de 30 % sur six mois, etc. Cette hausse se répercute bien évidemment sur le coût de fabrication des produits, auquel peuvent s'ajouter des pénalités de retard quand certains matériaux indispensables viennent à manquer à cause de la pénurie.

Face à cette situation, 59 % des PME disent avoir des difficultés de trésorerie, mais toutes n'envisagent pas de répercuter leurs pertes sur les prix, quand elles peuvent le faire, une bonne partie d'entre elles étant liées par des contrats. La CPME attend donc du gouvernement qu'il vienne à leur rescousse de différentes manières. D'abord, les patrons souhaiteraient que les prix que leur paient les acheteurs publics (ministères, collectivités, etc.) soient indexés sur ceux des matières premières « pour tenir compte de la réalité de leur situation économique ». Ils demandent aussi qu'un juge réexamine les contrats signés, lorsque les circonstances ont changé en leur défaveur, ainsi que le prolongement de la durée de prise en charge du chômage partiel lorsque les matériaux viennent à manquer. Le patron du Medef, Roux de Bézieux, soutient bien évidemment leurs revendications.

Il est vrai que, si les

grandes entreprises de l'aéronautique ou de l'automobile, entre autres, ont reçu des milliards d'aides de l'État, il n'en va pas de même pour les petites, dont les pertes sont loin d'être compensées. Certaines sont au bord du gouffre, à cause de la crise économique, sur laquelle est venu se greffer le Covid, suivi des mesures de confinement qui ont restreint leur production comme leurs débouchés.

Mais, si ce problème est réel, il est encore plus réel pour les travailleurs : ils sont face à une hausse des prix qui grève leur budget, à des contrats qu'ils ne peuvent plus honorer à cause de la perte de leurs revenus, et à des allocations chômage dont le montant comme la durée sont en baisse constante. Beaucoup d'entre eux sont aussi au bord du gouffre et pourraient légitimement demander que les salaires soient indexés sur les prix, que les crédits soient renégo-ciés quand ils deviennent impossibles à rembourser pour cause de chômage ou de salaires tronqués, que toutes les allocations qu'ils perçoivent soient augmentées.

Les travailleurs, cependant, ne peuvent pas s'attendre à ce que le gouvernement les entende et que le Medef les soutienne ! Ils devront se battre pour obtenir de ne pas faire les frais de ce système de fous, en exigeant l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix.

Marianne Lamiral

APL : des économies scandaleuses

Selon deux enquêtes de l'Union professionnelle du logement et de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj), la réforme du calcul de l'allocation logement (APL) a pénalisé un bon nombre d'allocataires, en particulier des jeunes.

Globalement, entre avril 2020 et avril 2021, le montant moyen de l'aide a chuté de 7 %, de 265 euros à 247 euros par mois. Mais ce n'est qu'une moyenne. Cette aide, versée à six millions de ménages, se fait en considérant douze mois de revenu, au lieu de 24 mois, et elle est réactualisée chaque trimestre.

L'effet à la baisse de ce calcul est immédiat pour ceux qui n'ont que des emplois précaires ou alternent petits boulots, études, chômage. La réactualisation tous les trois

mois ne peut qu'alourdir la procédure et ne donne aucune visibilité : l'allocation est maigre et elle risque de faire le yoyo. Selon l'Unhaj, les jeunes qui commencent à travailler, et gagnent entre 800 et 1 300 euros mensuels, perdent environ 95 euros d'APL par mois.

La presse donne des exemples de situations aberrantes, comme celle d'une femme passée d'une aide de 347 euros mensuels à zéro, ou celle d'un jeune cuisinier en foyer de jeunes travailleurs dont l'allocation a été divisée

par deux. Même si on fait la part d'erreurs de calcul, dont la rectification par l'administration est toujours un problème, le bilan est là : le nombre d'allocataires a diminué de 8,4 %. Et, parmi ceux qui restent, 26 % ont eu une augmentation en janvier pendant que 42 % voyaient leur allocation baisser.

Avoir un salaire qui permette de se loger dignement devrait être un minimum. Mais, non content de s'opposer à une réelle augmentation du smic, le gouvernement n'offre qu'une aide sur laquelle il est bien décidé à économiser 1,2 milliard par an, aux dépens des plus modestes, comme d'habitude.

Sylvie Maréchal

Dieselgate : trucages sans frontières

Le 8 juin, Renault a été mis en examen pour tromperie, après cinq ans d'enquête dans l'affaire du Dieselgate. Deux jours plus tard, c'était le tour de Peugeot-Citroën. Le scandale des moteurs truqués n'est pas limité à Volkswagen, comme c'était évident depuis bien longtemps.

Il est vrai que c'est chez Volkswagen, en 2015, que le trucage a été découvert en premier. Il consistait à minimiser les émissions polluantes au moment de l'homologation d'un véhicule : non polluante lors des tests, la voiture le redevenait sur route. La firme allemande reconnut la tricherie sur 11 millions de véhicules, qui lui permettait de dissimuler des émissions polluantes dépassant parfois jusqu'à 40 fois la norme en vigueur. Entre les indemnités des propriétaires lésés, les rappels de voitures pour modification, les amendes, la facture s'est déjà élevée à 30 milliards d'euros, pour le moment essentiellement aux États-Unis, un marché dont Volkswagen ne voulait surtout pas être exclue.

En Europe, les investigations ont continué, aussi bien sur Volkswagen, mis en examen le 6 mai, que sur Renault et les entreprises du groupe Stellantis : PSA (Peugeot, Citroën) et Fiat-Chrysler, qui ont fait tout ce qu'elles pouvaient auprès de la Cour européenne de justice pour retarder le moment de leur mise en examen.

Ils se disent tous innocents. Volkswagen réfute tout préjudice pour les consommateurs français. PSA et Renault contestent toute fraude : ils prétendent avoir homologué leurs voitures conformément aux normes en vigueur à l'époque. Renault ajoute que, s'il a utilisé un logiciel capable de bloquer le système de dépollution, ce n'était que dans certaines conditions de

température ou de vitesse, pour éviter d'endommager la mécanique ou de mettre en danger le conducteur.

Selon la Direction de la répression des fraudes, 900 000 véhicules Renault seraient concernés, 950 000 pour Volkswagen, et presque le double pour PSA. Elle estime à 5 milliards d'euros l'amende maximale encourue par PSA, et à 3,6 milliards celle pour Renault, tout en précisant que cela pourrait être bien inférieur.

On peut s'attendre à une résistance acharnée de ces groupes et de leurs actionnaires, bien décidés à conserver leurs milliards quoi qu'il en coûte pour la santé publique.

Sylvie Maréchal

THE AUTOMOBILIST



Numéros d'urgence : Orange se cache derrière un bug

Les conclusions de l'enquête d'Orange suite à la panne des numéros d'urgence du 2 juin ont été publiées. 11 % des appels auraient été perdus et plusieurs personnes auraient trouvé la mort, faute d'avoir pu joindre les secours à temps.

Mercredi 2 juin, à partir de 16 h 45, cette panne géante a rendu difficile voire impossible de contacter le 15, le 17, le 18 et le 112 jusqu'à 2 heures du matin. Des numéros alternatifs à dix chiffres permettant de joindre directement les différents services ont été

mis en place au niveau départemental, mais encore fallait-il le savoir, dans des circonstances où chaque minute peut compter.

Contraint à présenter des excuses, le PDG d'Orange, en charge des numéros d'urgence, a tout de même tenu à souligner que 89 %

des appels ont bien abouti. Cela signifie que les autres, soit 11 800 appels, n'ont pas pu être acheminés du tout, avec parfois des situations plus dramatiques encore, le Samu de Lyon ayant par exemple enregistré une baisse de 50 à 70 % des appels reçus.

L'enquête d'Orange attribue la panne à un bug dans le logiciel d'un sous-traitant lors d'une tentative d'augmentation de la capacité du réseau. Les six dispositifs

qui assurent le lien entre le réseau fibre ou mobile et le vieux réseau cuivre, auquel sont encore connectés 90 % des centres d'appel, ont alors fait défaut en même temps.

Les conclusions d'Orange passent néanmoins sous silence les économies dénoncées depuis des années par des urgentistes et les syndicats. La pression est forte pour alimenter en bénéfices les actionnaires de l'entreprise, réduisant les tests réalisés en amont et

les investissements. Tous les trois ans, un appel d'offres est passé pour attribuer le marché à une entreprise, qui cherche ensuite à le rentabiliser au plus vite.

Face au scandale, l'État, qui détient 23 % des actions d'Orange, dit vouloir enquêter. Mais il veut surtout faire oublier que c'est lui qui a offert ainsi aux capitalistes du secteur des occasions de faire du profit, quitte à mettre des vies en danger.

Sacha Kami

Aéronautique : l'État passe aux commandes

Le gouvernement vient de dégainer 15 milliards pour l'industrie aéronautique. À l'en croire, il s'agit d'aider un secteur mis à mal par la pandémie de Covid et le marasme du transport aérien. Ainsi, le géant Airbus dit n'avoir enregistré aucune commande en mai. Mais qu'à cela ne tienne, l'État est là pour y pourvoir.

Ce sont d'abord les subventions massives de l'État. Dans l'automobile et à Air France, sous prétexte de sauvegarder les emplois, celles-ci ne servent qu'à abonder les caisses des grandes entreprises et de leurs actionnaires. Ensuite, il y a les commandes, et l'industrie aéronautique vient d'avoir droit aux deux en une semaine.

Ouvrant grand la bourse de l'État le 9 juin, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a décrit cette industrie comme « une fierté nationale », à laquelle il s'agirait d'éviter « tout décrochage face aux géants américains et chinois ». Ce serait donc pour défendre la souveraineté nationale qu'il

vole au secours des quatre géants bien de chez nous, Airbus, Safran, Thales et Dassault.

À l'unisson avec le ministre, la vice-présidente PS du Sénat, Marie-Hélène Conway-Mouret, a renchéri : « Il ne faut absolument pas que l'industrie de défense française soit abandonnée. »

Le ministère des Armées a fait savoir dans la foulée qu'il allait accélérer l'achat d'avions ravitailleurs et d'hélicoptères militaires Caracal, pour 600 millions. L'argument, jamais vérifiable et toujours avancé en pareil cas, est que cela « permettrait de sauvegarder 1200 emplois sur trois ans ». On connaît la chanson.

Quelques jours plus tard,

le quotidien économique *Les Échos* titrait sur le cas concret de la firme Airbus Helicopters, basée à Marignane, qui « mise son avenir militaire sur une méga-commande » de la Direction générale de l'armement.

Le superlatif n'a rien d'exagéré puisqu'il couvre un total de 169 appareils H160, dernier cri de la technique en matière d'hélicoptères, dont il s'agit de doter les trois armées (Terre, Air, Marine), plus la gendarmerie.

Quant aux applications civiles – sauvetage en mer ou en montagne, lutte contre les incendies, transport de passagers, etc. – si quelque chose est prévu, le ministère de l'Économie, celui des Armées et la presse spécialisée le cachent bien. C'est que, dans une économie mondiale en crise, utilisation pacifique des progrès technologiques ne rime pas forcément avec affaires, alors que les conflits guerriers sont une source

quasi inépuisable de profits pour de plus en plus de secteurs de la bourgeoisie. Surtout quand leur État passe

les commandes et les subventionne avec de l'argent public.

Pierre Laffitte



La police "retoquée": matraquez, mais légalement

Le Conseil d'État, saisi par plusieurs associations et syndicats, a jugé illégaux plusieurs points du « schéma du maintien de l'ordre » publié en septembre 2020 par le gouvernement. Castaner en avait été le commanditaire et son successeur Darmanin y avait mis le point final.

Depuis le mouvement des gilets jaunes, le ministère de l'Intérieur a mis noir sur blanc des procédés destinés à intimider les protestataires et à permettre aux policiers et gendarmes d'agir à l'écart des journalistes. La loi Sécurité globale et son article 24 interdisant de filmer des policiers en action

étaient dans la continuité de cette logique sécuritaire et répressive.

Le Conseil d'État a donc interdit le « nassage », qui consiste pour la police à encercler des manifestants et à les retenir pendant des heures pour les empêcher de circuler, voire pour opérer des contrôles d'identité ou

des arrestations. De même, il a annulé la disposition qui aurait obligé les journalistes à quitter une manifestation après l'ordre donné de la disperser, et à n'autoriser que les journalistes accrédités par le ministère de l'Intérieur à se rendre aux manifestations. Enfin, le Conseil d'État refuse à la police le droit d'interdire le port d'équipements pour se protéger lors d'un défilé, tant de la part de journalistes que de manifestants.

Ce retoquage du ministère de l'Intérieur par le Conseil d'État est au moins



une satisfaction morale. Nul doute qu'à la première occasion Darmanin ou son successeur tenteront de remettre en œuvre ce type de mesure. La police et la gendarmerie mobile, quand elles en recevront l'ordre,

continueront à utiliser tous les moyens à leur disposition pour étouffer la contestation. Mais, au moins, qu'elles se dispensent de dire que c'est « au nom de la loi ».

Boris Savin

Migrants: Fabien Roussel dans la ligne de Macron

Alors que Macron a exigé de multiplier les expulsions de migrants après une réunion à l'Élysée mercredi 9 juin, le secrétaire national du PCF Fabien Roussel, interrogé sur Cnews à ce propos, a été sans ambiguïté :



« Concernant ceux qui viennent en France et qui sollicitent le droit d'asile, quand ils l'ont, eh bien ils l'ont. Et s'ils n'ont pas vocation à rester sur le sol français, ils ont vocation à repartir chez eux », a dit le dirigeant du PCF. « Et donc à être expulsés ? », entend-on demander la journaliste. « Oui, à être accompagnés chez eux », répond-il.

Roussel n'assume pas le mot « expulsion », mais c'est bien le recours à cette ignominie qu'il assume. Les militants ou sympathisants du PCF qui se retrouvent à soutenir des sans-papiers ont dû se pincer pour y croire. Après sa participation à la manifestation des policiers, et alors qu'il affiche une posture sécuritaire comme

candidat à la présidentielle pour le PCF, Roussel renie la simple solidarité avec ceux qui fuient la misère ou la guerre. Qui plus est, il le fait sur une chaîne de télévision où officie le chroniqueur d'extrême droite Zemmour.

Roussel a décidé de participer à la course de démagogie et de surenchères sécuritaires dont les écuries les mieux placées sont au gouvernement, à droite et à l'extrême droite. Il ne trouve rien à redire quand Macron, en exigeant plus d'expulsions, présente les migrants comme une menace. Sans être un tournant historique, pour un parti qui depuis des décennies a renoué avec le nationalisme le plus cocardier et qui se veut un parti

de gouvernement, Roussel apporte sa contribution aux divisions qui empoisonnent les rangs des travailleurs, entre Français et immigrés, entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas.

Il est évident que ni le PCF ni Roussel ne récolteront de dividendes électoraux par cet alignement sur les positions des candidats les plus à droite. Fabien Roussel choisit la position de mouche du coche sécuritaire dans la perspective des élections présidentielles. C'est inacceptable pour les militants du PCF qui, dans les entreprises et les quartiers, se sentent liés aux intérêts de la classe ouvrière.

B. S.

AXA: le cœur sur la main... et la main sur le portefeuille

Le groupe AXA, un des principaux groupes d'assurances français, veut conclure un accord à l'amiable avec 15 000 restaurateurs assurés chez lui. Il débourserait pour cela 300 millions d'euros.

Le groupe affirme ainsi « agir pour que chacun puisse se tourner vers l'avenir et s'engager résolument dans la voie de la reprise de l'activité ». En réalité, le groupe a perdu plusieurs procès contre des restaurateurs. Ceux-ci réclamaient qu'AXA respecte leur contrat d'assurance et les indemnise pour la période où les restaurants ont été fermés suite à l'épidémie. La plupart d'entre eux ont obtenu gain de cause et, devant le risque de devoir reconnaître que le contrat couvre bien le risque épidémique, AXA a préféré conclure un accord qui a tout d'une tromperie: en

échange d'une indemnisation, les restaurateurs renonceraient aux poursuites judiciaires mais, surtout, le contrat ne serait pas remis en cause, ce qui ferme la porte à d'autres indemnisations dans l'avenir.

Évidemment, derrière le terme « restaurateurs » se cachent des réalités très différentes, depuis le petit patron d'un restaurant jusqu'aux gros restaurateurs parisiens, propriétaires de plusieurs établissements très rentables. Ce sont ces derniers qui ont pris la tête de la contestation, en particulier Stéphane Maignold, patron de quatre

restaurants à Paris. Celui-ci avait déjà conclu l'an dernier un accord à l'amiable avec AXA. Il s'est d'ailleurs empressé de féliciter la « sensibilité » de l'assureur.

Mais les avocats de certains restaurateurs dénoncent au contraire cette opération, qui signifierait un chèque de 20 000 euros par client, très en dessous de la perte subie, souvent de l'ordre de 60 000 euros. Beaucoup estiment que, s'il respectait les contrats d'assurance, le groupe devrait en fait déboursier 900 millions d'euros

AXA en a d'ailleurs largement les moyens: en 2020, il annonçait 4,3 milliards de bénéfices. On voit comment il les gagne.

Camille Paglieri

Altice: fermez le casino !

Patrick Drahi, le PDG du groupe Altice, vient de devenir le premier actionnaire de l'opérateur téléphonique britannique British Telecom en achetant 12,1% de son capital. Pour ce faire, il a déboursé 2,4 milliards d'euros.

Altice entend participer aux profits qu'engendrera en Grande-Bretagne le développement du réseau à très haut débit grâce à la fibre optique. Dans le même temps, Altice réfléchirait à se débarrasser de Meo, sa filiale portugaise, rachetée fin 2014 pour 7,4 milliards d'euros. En mars dernier, l'entreprise avait déjà procédé de même en supprimant 20% des emplois de sa filiale française, SFR, soit 1 700 postes sur les 9 500 du groupe. Puis en juin

une centaine d'emplois étaient encore supprimés dans sa filiale télévision RMC/BFM.

Drahi a bâti sa fortune en jouant au Monopoly avec la vie de ses salariés. Aujourd'hui une des premières fortunes du pays, il a racheté en janvier presque toutes les actions d'Altice Europe pour 3,1 milliards d'euros, évitant ainsi tout risque de rachat par d'autres repreneurs du secteur qui flâneraient la bonne affaire.

Entre rachats, reventes, plans de licenciements massifs, des empires industriels se construisent, avec Drahi mais aussi Bolloré, Arnault, etc. C'est en même temps, pour des milliers d'emplois une entreprise de destruction.

Cédric Duval



Tête de liste **Éric Pecqueur** Ouvrier dans l'automobile
Anne Zanditénas Enseignante (Aisne)
Roland Szpirko Ouvrier dans l'automobile retraité (Oise)
Édith Weisshaupt Ouvrière dans l'automobile (Nord)
Bruno Paleni Enseignant (Somme)
Régis Scheenaerts Ouvrier dans l'automobile (Pas-de-Calais)

Faire entendre le camp des travailleurs : la liste Lutte ouvrière dans les Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, pour le scrutin régional du 20 juin, Lutte ouvrière présente une liste de travailleuses et de travailleurs qui ne veulent pas se laisser berner une fois de plus par les promesses de politiciens de gauche. Les femmes et les hommes qui la composent ne veulent pas non plus céder au chantage de l'union contre le RN.

Une partie de la région est marquée par son histoire ouvrière : dans ce berceau de la révolution industrielle, s'est développée une classe ouvrière nombreuse et concentrée ainsi que ses organisations. Le mouvement ouvrier y a une riche histoire de luttes, au travers desquelles se sont tissés des réseaux de solidarité et militants. Le Parti socialiste y a conservé longtemps une

base ouvrière et populaire.

La crise mondiale de l'économie a touché la région et nombre d'entreprises ont fermé. Le chômage y est massif. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 et sa compromission avec le grand patronat ont démobilisé nombre de militants ouvriers, qui ont déchiré leur carte.

C'est sur ce fond d'amertume et de démoralisation,

accentué par l'aggravation du chômage, que le parti de Marine Le Pen a pu accumuler des voix, y compris chez des travailleurs. Les partis de gauche se sont tellement discrédités quand ils étaient au pouvoir qu'ils ont perdu énormément de voix. En décembre 2015, au premier tour des régionales, le FN est arrivé en tête avec 40,64% des voix. Le PS, qui gérait jusqu'alors la région, arrivé troisième du premier tour après s'être effondré électoralement (18,12%), s'est retiré au profit de Xavier Bertrand (24,97%), au nom du combat contre le FN. Le PCF, qui n'avait fait que 5% des voix au premier tour,

a également appelé à voter pour Xavier Bertrand au second. Cela a permis à ce politicien de droite, ancien ministre de Sarkozy, de rafler la présidence de région.

C'est avec le même argument qu'au second tour de l'élection législative partielle de la première circonscription de l'Oise, le 6 juin dernier, le PCF et PS ont appelé à voter pour Dassault. Ce rejeton de la famille milliardaire n'avait pourtant pas besoin de leurs voix pour être élu au second tour. En fait de « barrage », cette union sacrée des partis de gouvernement ne peut que conforter les électeurs du RN.

Toute la gauche (PS, PCF, LFI, EEVL...) s'est unie sur une liste. Mais pour quelle politique ? Pour la liste de gauche, tout comme pour le RN, la droite ou les macronistes, le seul enjeu est d'obtenir le maximum de postes, voire la gestion de la région elle-même. Lutte ouvrière, elle, veut faire entendre l'intérêt des travailleurs. En s'adressant à leurs camarades de travail, leurs voisins, leurs amis, les candidats de la liste conduite par Eric Pecqueur ont vérifié que les objectifs de lutte mis en avant dans leur programme correspondent aux préoccupations des travailleurs. Et, dans cette région qui possède encore de grandes usines et des concentrations ouvrières importantes, le vote pour un tel programme de lutte sera un gage pour l'avenir.

Correspondante LO

Marseille : "on veut se rembourser!"

Dimanche 6 juin, à Marseille, la réunion publique avec Nathalie Arthaud et Isabelle Bonnet, qui conduit la liste Lutte ouvrière dans la région PACA, a rassemblé 130 personnes, soit le nombre autorisé pour cette salle des quartiers Nord.

Après l'intervention de Nathalie Arthaud, la parole était à la salle. Comment pourrait se faire une taxation plus juste des riches ? Dénoncez-vous assez clairement les délinquants et la religion ? Est-ce que le rachat des entreprises par les travailleurs ne serait pas la solution ?

Un exemple a alors été évoqué : la reprise par les travailleurs de l'entreprise Scop Ti, qui près de Marseille produit des théés et des tisanes, dont le Thé 1336. Elle fonctionne, quoique avec bien des difficultés. Mais, pour qui fabrique des avions ou des hélicoptères, est-ce envisageable ? Ainsi que l'a dit un ouvrier de ce secteur :

« Nous travaillons beaucoup pour des marchés militaires, la direction traite avec des dictatures, leur vend des appareils qui vont tirer sur des manifestants. Nous n'allons pas reprendre ce genre de gestion. »

Un autre ouvrier de la métallurgie dit avoir travaillé en intérim dans une

entreprise en Scop, société coopérative de production. Mais celle-ci, qui réparait des ascenseurs, travaillait pour de grosses entreprises comme Haribo. Subissant une grosse pression, elle la répercutait sur les intérimaires, afin d'aligner ses prix sur ce qu'on leur imposait. Alors, comment échapper au marché si on accepte ses lois ?

Quant à ce qui favorise la délinquance, c'est aussi le fait qu'il n'y ait plus guère de réseaux de

militants ouvriers dans les quartiers. Un participant l'a dit : « Je suis fils de cheminot. Dans notre cité, il n'y avait pas de police, mais des militants qui pouvaient dire à un jeune mal parti "Si tu continues à faire tes conneries, je vais le dire à ta mère" ».

Quant à imposer une fiscalité aux riches, un autre participant a bien posé la question en disant : « Mais on ne veut rien leur prendre, on veut se rembourser ! »

Correspondant LO



Intervention de Nathalie Arthaud à Toulouse, le 10 juin.

Réunions publiques

Jeudi 17 juin

Rennes

18 heures, avec Nathalie Arthaud et Eddy Le Beller

Limoges

19 heures, avec Guillaume Perchet et Élisabeth Faucon

Creil

19 heures, avec Éric Pecqueur et Roland Szpirko

Caen

18h30, avec Pascal Le Manach et Pierre Casevitz

Bourges

18 heures, avec Farida Megdoud

Vendredi 18 juin

Le Havre

18h30, avec Pascal Le Manach et Magali Cauchois

Sur <https://www.lutte-ouvriere.org/regionales> nos lecteurs trouveront :

- les détails de ces rendez-vous, ainsi que la liste complète des réunions de nos listes
- la composition de l'ensemble de nos listes
- nos circulaires électorales et dépliants de campagne
- des liens vers les interventions de nos candidats dans les médias
- une revue de presse
- un formulaire de contact, en vue des votes par procuration

À nos lecteurs

Pour les élections régionales, Lutte ouvrière a fait imprimer des bulletins à hauteur de 50% du nombre d'électeurs, à destination des bureaux de vote, en plus des bulletins envoyés à domicile. Il y aura, par exemple, 500 bulletins pour un bureau de 1000 électeurs. Cela devrait suffire, à condition que nos bulletins soient bien répartis par les préfetures et les mairies. Nous serons reconnaissants à tous nos lecteurs et amis de nous aider à le vérifier, par exemple en allant voter dès l'ouverture des bureaux de vote, dimanche 20 juin à 8 heures. Si nos bulletins manquaient dans un bureau de vote, merci de nous en avertir

- par téléphone : 01 48 10 86 20

- par courriel : contact@lutte-ouvriere.org

Merci à tous !

Nathalie Arthaud à LCI: "C'est le grand patronat qui dirige!"

Lundi 14 juin, la chaîne LCI organisait un débat télévisé avec les têtes de liste régionales en Île-de-France. Nathalie Arthaud, qui conduit la liste de Lutte ouvrière, était présente.

À propos de l'aide de la région aux entreprises, notre camarade a interpellé Valérie Pécresse, la présidente de région. Celle-ci s'est en effet vantée de sauver des emplois, par exemple en aidant Renault, qui veut pourtant fermer les usines de Choisy-le-Roi et de Flins, ou Total, qui va fermer la raffinerie de Grandpuits.

« Ce sont des groupes qui n'ont aucune difficulté,

Renault a accumulé dix milliards ces dernières années. Et ils ont encore besoin d'être aidés? », s'est insurgée Nathalie, qui a poursuivi: « transformer l'économie, innover, d'accord. Mais pourquoi ce sont toujours les travailleurs qui doivent payer? Et payer comment? en perdant leur gagne-pain. Alors, il faut conserver les emplois. Parce que, si vous avez de beaux plans de restructuration, les travailleurs

doivent manger entre deux emplois... En réalité, ce n'est pas Valérie Pécresse qui dirige Renault, ou qui dirige Total, c'est le grand patronat! Vous nous dites « j'ai le pouvoir », mais en réalité le grand patronat tient les rênes... Mon programme économique, c'est qu'il faut un emploi pour tous, donc on doit arrêter les suppressions d'emplois, on doit répartir le travail, et augmenter les salaires. »

Concernant les transports en commun, Nathalie Arthaud s'est prononcée pour la gratuité pour les travailleurs, et le paiement



intégral par le grand patronat. Elle a interpellé le candidat du RN, Jordan Bardella, qui fustigeait le fait que les étrangers « clandestins » ne paieraient pas les transports publics:

« Vous avez attaqué les travailleurs sans-papiers. Vous n'êtes pas pour faire payer les riches. Vous n'avez même pas été capable de dire que vous pourriez trouver de l'argent dans les caisses des multinationales. Alors que pendant cette crise on souffrait, et que des soignants

étaient au front, d'autres faisaient prospérer leurs capitaux. Il y a plus de milliards. Et vous allez me dire qu'on ne peut pas trouver quatre milliards, dans cette très riche région d'Île-de-France? Bien sûr que si... Et si vous parlez des patrons de PME, c'est une escroquerie pour ne jamais rien demander aux grands actionnaires... En réalité, vous êtes à genoux devant ceux qui dirigent cette société et aspirent tout l'argent à un pôle. »

Aux Antilles: la campagne de Combat ouvrier

En Guadeloupe et en Martinique, les militants de Combat ouvrier (Antilles-UCI) présentent des listes aux élections régionales et territoriales, conduites respectivement par Jean-Marie Nomertin et Gabriel Jean-Marie. En outre, en Guadeloupe, ils présentent Maggy Dorville, employée de commerce, et Jean-Marie Nomerin, employé, pour l'élection départementale à Capesterre-Belle-Eau.

À cette occasion, des réunions publiques ont été

organisées dans plusieurs communes, notamment au François (Martinique) ou à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Dans cette île, ils ont aussi parcouru la région de Capesterre avec une caravane de plusieurs dizaines de véhicules, arborant affiches et drapeaux rouges, afin d'appeler à voter pour le camp des travailleurs, celui des candidats de Combat ouvrier, en sonorisant leur parcours et en faisant des haltes pour engager la conversation avec la population.



À Gros-Morne, en Martinique.



Caravane de Combat ouvrier dans les bananeraies, à Capesterre-Belle-Eau, en Guadeloupe.

Île de la Réunion: "la route la plus chère du monde"

À La Réunion, Jean-Yves Payet, tête de la liste Lutte ouvrière, a participé aux deux grands débats télévisés du premier tour des régionales et a répondu aux questions de la presse et des associations. Parmi les sujets les plus discutés: les transports, le pouvoir d'achat et la « gouvernance ».

En 2010, l'actuel président du conseil régional, Didier Robert, succédait à Paul Vergès et abandonnait le projet phare de ce dernier visant à désengorger l'île: le tram-train. Robert lui préférait le projet titanesque de doubler la dangereuse route du littoral, reliant le nord à l'ouest, par une route en mer, la Nouvelle route du littoral (NRL), composée d'un viaduc de 5,4 km et d'une digue de 6,9 km.

Onze ans plus tard, au prix de peut-être deux milliards d'euros, la route la plus chère du monde est une demi-route, et une déroute pour le conseil régional. Le viaduc a été livré en mars sans tambour ni trompette, car il ne sert à rien, n'étant raccordé à rien. Il manque des matériaux, et personne ne sait s'il faut une digue ou un nouveau viaduc. La question est donc: faut-il et comment finir la NRL, dont le coût est déjà de 160 millions le kilomètre? Jean-Yves Payet a constaté sur Réunion-La Première, le 10 juin: « La NRL est un symbole de l'incurie de ce système. On n'a pas fait la route du littoral pour les besoins de la population, mais pour servir les petits copains et les grands groupes (Bouygues, Vinci...). Ce choix a été fait sous la pression du lobby tout-voiture. Comment explique-t-on aux travailleurs,

aux chômeurs que le prix de la tonne de roche dépassait le prix de la tonne de canne, à un moment donné, si ce n'est pas pour arroser les petits copains (transporteurs)? Comment explique-t-on que, parce qu'il y a un manque de roches, on fouille des trous de 3 à 4 mètres de profondeur dans des champs de canne à Saint-André, on rebouche les trous avec des déchets verts et les agriculteurs ne pourront pas exploiter leur terrain dans six mois ou un an. Voilà à quoi mène la recherche du profit. »

L'île est en coma circulatoire, les automobilistes passent entre 1h30 et trois heures par jour dans les embouteillages. Le 15 juin, sur JIR, Jean-Yves Payet a dénoncé: « Le développement du parc automobile en lieu et place des transports en commun est une calamité pour la population, qui perd une grande partie de son temps, de sa santé et de son argent dans les embouteillages. »

C'est un scandale permanent qui découle du mépris des dirigeants à l'égard des premiers de corvée, bien obligés d'en passer par là pour se rendre au travail. »

Mais surtout, avec plus de 130 000 chômeurs, environ 30% de la population active, et un taux de pauvreté de 39%, la question de l'emploi et du pouvoir d'achat est cruciale à La Réunion,

comme l'a dénoncé, toujours sur Réunion La Première, le 10 juin, Jean-Yves Payet:

« Certains parlent du pouvoir d'achat, mais apparemment ils ne savent pas ce que c'est un travailleur qui part le matin sans avoir dix euros dans sa poche pour acheter une barquette à midi. Augmenter le pouvoir d'achat, c'est justement faire qu'il puisse acheter sa barquette, que le restaurateur puisse fonctionner, pour qu'ensuite le petit agriculteur puisse vendre, etc. Pour nous, l'économie c'est ça. Ce n'est pas distribuer des subventions aux grandes entreprises. » « Qu'on m'explique: il n'y a pas un euro, c'est même interdit d'aider un petit agriculteur en difficulté, tandis que pendant ce temps tous les hommes politiques ont fait voter les 28 millions supplémentaires à Tereos. »

Perquisitions, condamnations, appels: les hommes politiques de droite ou de gauche font souvent la une de la chronique judiciaire, sans que cela semble beaucoup les émouvoir. À la question de « l'éthique, des valeurs et de la transparence » pour gouverner la région ou toute autre collectivité, ils étalent sans ciller de bonnes résolutions. Le premier visé est le président sortant, condamné il y a quelques semaines, et qui a fait appel: « Un travailleur soupçonné, il est licencié. Un élu condamné, il est candidat », s'est indigné Jean-Yves Payet sur Antenne Réunion, le 14 juin.

Correspondant LO

RASSEMBLEMENT DU 13 JUIN

Dimanche 13 juin, près de 4 000 personnes sont venues au rassemblement organisé par Lutte ouvrière à Presles, dans le Val-d'Oise. Compte tenu des restrictions sanitaires, c'est une réussite. Cette version réduite de notre fête annuelle, qui traditionnellement dure trois jours, a été, pour tous ceux qui y ont participé, un moment de retrouvailles, de fraternité et aussi de débats politiques. Pour tous ceux qui n'ont pu y venir, mais aussi pour ceux qui y étaient, nous en publions de nombreuses photos.

Nathalie Arthaud y a tenu un meeting, dont nous publions des extraits. Il aura aussi été sans doute le plus grand rassemblement politique de la campagne électorale des régionales, tous partis confondus!



Nathalie Arthaud : "Une société qui ne fonctionne bien que pour les plus riches"

Nous n'avons pas pu organiser notre fête comme nous avons l'habitude de le faire chaque année, sur trois jours, avec nos camarades qui viennent de toutes les régions de France, des pays voisins et même de Côte d'Ivoire, d'Haïti, ou encore des États-Unis. Mais ce rassemblement est quand même pour nous déjà un jour de fête et une petite victoire collective. Parce qu'il nous a fallu faire des pieds et des mains pour pouvoir l'organiser. Vous imaginez bien que le rassemblement de Lutte ouvrière n'était pas la priorité des autorités! Leur priorité, c'était la réouverture des grands centres commerciaux, du parc Astérix, Roland-Garros ou encore le festival de Cannes.

Et c'est significatif de ce qui se passe depuis plus d'un an, parce que, dans cette crise sanitaire, le gouvernement a toujours fait le maximum pour répondre aux besoins des patrons, surtout des plus grands. Pour ce qui est des besoins des travailleurs et des classes populaires, ça pouvait

attendre.

C'est ainsi que l'on a travaillé, bien souvent sans pouvoir rencontrer et discuter avec ses camarades de travail, parce que là, il fallait de la «distanciation sociale», comme ils disent.

Eh bien, notre but c'est qu'il n'y ait plus de «distanciation sociale» entre travailleurs, c'est que les femmes et les hommes qui n'ont rien d'autre que leur force de travail pour vivre réalisent qu'ils constituent une seule et même classe, un même camp, qu'ils soient en activité, au chômage, à la retraite, en invalidité, qu'ils soient français ou pas, et quelles que soient leur couleur de peau et leurs croyances.

(...)

La lutte de classe ne s'arrête jamais

Pendant la pandémie, la lutte de classe a continué. Il faut se rappeler comment, au premier confinement, tous les salariés de la santé mais aussi les ouvriers de l'agroalimentaire, les caissières, les

éboueurs... ont été envoyés au front sans moyen de se protéger, alors qu'il n'y avait pas de masques, pas de tests. Et combien de patrons ont joué la peau de leurs salariés à la roulette russe en voulant coûte que coûte produire leurs profits?

Aujourd'hui, la lutte de classe a repris son cours normal pourrait-on dire: les salariés, qui ont tenu la société debout pendant la crise sanitaire, continuent d'être méprisés, surexploités, sous-payés! Les sanctions et les licenciements tombent pour un oui et pour un non. Je pense par exemple aux trois ouvriers de Renault Trucks à Saint-Priest qui ont été licenciés pour avoir secoué un distributeur de boissons dans l'usine!

Et le retour à la normale c'est que, après une épidémie qui a fait plus de 110 000 morts et qui a saturé les hôpitaux, les fermetures de lits se poursuivent. La normalité, c'est que les aides-soignantes, les infirmières, les auxiliaires de vie sont toujours payées au lance-pierres.

La normalité, c'est que les uns sont surexploités et lesivés par des cadences infernales, pendant que d'autres crèvent au chômage. C'est que l'on peut trimer du matin au soir sans réussir à joindre les deux bouts, quand une minorité capitaliste encaisse le jackpot à chaque heure qui passe.

Le chômage a explosé? Eh bien la normalité, c'est que tous les grands groupes riches à milliards continuent de supprimer des emplois. C'est que, au lieu d'embaucher, l'État et les collectivités locales imposent à leurs salariés de travailler plus, en leur volant des jours de congés. C'est que le gouvernement a même décidé de baisser considérablement les allocations chômage!

La normalité, c'est encore que les femmes qui veulent fuir un conjoint violent n'ont pas de logement où se réfugier, mais sont invitées à téléphoner à une plateforme d'écoute. C'est que les expulsions locatives reprennent, pendant que les plus riches se ruent sur les manoirs et châteaux et reprennent possession des palaces et des suites à 5 000 euros la nuit. .../...



RASSEMBLEMENT DU 13 JUIN

.../... La normalité, c'est que des groupes de jeunes Érythréens, Afghans, Éthiopiens, Tunisiens errent à la recherche d'un petit coin de terre et sont arrêtés, traqués, pendant que quelques millionnaires se programment une petite sortie dans l'espace à bord des fusées affrêtées par Jeff Bezos et Elon Musk.

C'est une normalité de plus en plus inhumaine, barbare. Tous les autres candidats dans cette élection postulent pour gérer cette normalité-là, avec des promesses dérisoires. Eh bien nous ne voulons pas être les gestionnaires de cette société qui ne fonctionne bien que pour les plus riches ! Cette société-là, il faut la changer. Et le seul programme qui vaille pour les travailleurs, c'est la conscience qu'ils doivent s'organiser pour défendre leurs conditions d'existence ! (...)

Exproprier la bourgeoisie

Le gouvernement parle de reprise économique et de plan de relance. Mais, même s'il y a une reprise des profits et des dividendes, cela ne signifiera pas que l'économie va se développer pour nous, pour répondre enfin à nos besoins et pour que les générations futures vivent mieux !

La crise est devenue le mode de fonctionnement normal du capitalisme. Le capitalisme a plus de deux siècles. C'est un système qui est arrivé en bout de course, avec des marchés saturés et une concurrence exacerbée. Cela pousse la bourgeoisie à récupérer le maximum de profits sur le dos des travailleurs au travers de l'exploitation.

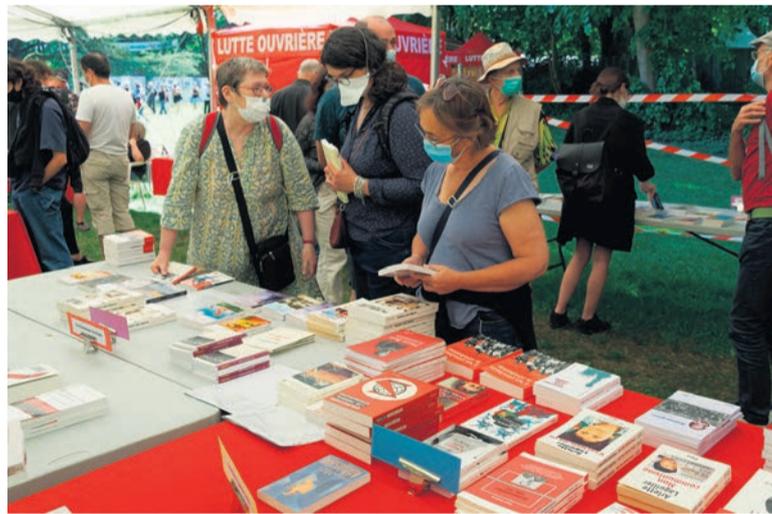
Dans toutes les entreprises, le grand patronat aggrave les cadences, allonge le temps de travail et impose

plus de flexibilité. En plus de nous faire trimer toujours plus et encore, les capitalistes pillent les caisses de l'État. Et tout cela pour quoi ? Pour accumuler des capitaux qu'ils joueront au grand casino de la spéculation. Il y a quelques semaines, 1000 milliards de dollars sont ainsi partis en fumée avec l'effondrement de la valeur du bitcoin. Cela n'a pas débouché sur un krach généralisé, mais c'est ce qui nous guette.

Du matin au soir, les gouvernants nous expliquent qu'il faut des riches, car ils font progresser la société grâce à leur esprit d'entreprise. En réalité, pour que ces Messieurs les capitalistes daignent investir une partie de leurs capitaux dans des investissements productifs, il faut que le gouvernement les supplie et surtout qu'il leur apporte tout sur un plateau : les terrains, les locaux, les financements, la formation des salariés, quand ce n'est pas le salaire lui-même. Il faut que l'État leur garantisse leur compétitivité et leur taux de profit.

C'est ce qu'il s'est passé avec les trusts pharmaceutiques. Ils ont d'abord largement profité des travaux développés dans des laboratoires publics depuis une vingtaine d'années. Puis, comme ils n'avaient pas les centres de production nécessaires, ce sont les États qui ont payé l'essentiel des investissements et des machines.

Et au final, par le jeu des lois sur la propriété privée, les vaccins sont devenus propriété de Pfizer, Moderna, AstraZeneca... Leurs actionnaires se sont arrogé le droit de fixer le prix auquel les vaccins seraient vendus, à qui ils allaient les vendre – au plus offrant, bien sûr – et à quel rythme ils les produiraient. C'est-à-dire qu'ils se sont .../...



RASSEMBLEMENT DU 13 JUIN

“Il faut un parti des travailleurs”

.../... octroyé un droit de vie ou de mort sur la population pour engranger leurs profits.

Le capitalisme est un système qui est devenu complètement fou, décadent, avec à sa tête une classe de plus en plus parasitaire.

Il faut demander des comptes à la bourgeoisie, lui enlever les rênes de la société en l'expropriant. Cela a été l'objectif des premières générations de militants qui se sont réclamés du socialisme puis du communisme. Il doit rester celui de tous ceux qui visent à l'émancipation des exploités.

(...)

La bourgeoisie a une ribambelle de partis. Il y a les partis de droite et d'extrême droite, qui assument leur adhésion totale à l'ordre social capitaliste et leur dévouement à la grande bourgeoisie.

Et puis, il y a les partis de gauche, que l'on a vus maintes fois au pouvoir piétiner leurs propres engagements et les promesses faites aux travailleurs pour servir les intérêts patronaux.

Ces partis de gauche puisent aujourd'hui leur inspiration chez Biden, le candidat de Wall Street et le président de la première

puissance impérialiste du monde. Cela montre qu'ils sont tombés bien bas et qu'ils n'ont plus grand-chose à voir avec le mouvement ouvrier.

Tous ceux qui veulent changer la société doivent tirer leur inspiration et leur force auprès du monde du travail. En partant des sentiments, des besoins, des intérêts et des luttes des travailleurs, des petites comme des grandes. Ils doivent tirer leur inspiration du présent et du passé du mouvement ouvrier, où il a existé des partis ouvriers révolutionnaires, en France et dans bien d'autres pays.

Pour ne pas toujours retomber dans les mêmes erreurs et les mêmes pièges, ils doivent chercher leur boussole dans le capital politique que nous ont légué des dirigeants tels que Marx, Engels, Rosa Luxemburg mais aussi Lénine et Trotsky.

L'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire nous enseigne que notre force, c'est la force collective du monde du travail. Elle nous enseigne que ce sont les exploités, les opprimés, qui ont fait progresser la société, par en-bas, contre les dirigeants de l'ordre établi.

Elle nous enseigne que les politiciens à la recherche de compromis et de solutions

acceptables par la bourgeoisie ne peuvent que trahir les intérêts des exploités. Oui, ceux qui n'imaginent pas d'autre société que celle régie par la loi du profit, du marché et de la concurrence condamnent les travailleurs à leur sort d'exploités.

Alors, il faut un parti pour le camp des travailleurs. Ce parti doit être communiste révolutionnaire.

L'état d'esprit des travailleurs est loin de la conscience nécessaire pour renverser la société capitaliste. Mais la crise va déclencher des explosions de colère qui nous surprendront et qui accéléreront la politisation des nôtres, car c'est dans les luttes massives et déterminées que les travailleurs peuvent réaliser ce dont ils sont capables collectivement.

(...)

Le parti révolutionnaire restera minoritaire et à contre-courant tant qu'il n'y aura pas de remontée de luttes puissantes, mais il permettra aux femmes et aux hommes, à la jeunesse révoltée par le capitalisme, de se préparer et de propager dès aujourd'hui la conscience de classe si nécessaire au monde du travail.

(...)



Israël: avec ou sans Netanyahu, la droite extrême au pouvoir

Le 13 juin, la coalition hétéroclite des huit partis israéliens d'opposition à Netanyahu est parvenue à un accord de gouvernement. Le dirigeant d'extrême droite Neftali Bennett, l'une de ses deux têtes, avec le centriste de droite Yaïr Lapid, en est le Premier ministre.

En principe, au bout de deux ans c'est Lapid, leader du parti Yesh Atid (Il y a un futur), qui succédera à Bennett. Celui-ci est depuis 2019 à la tête du parti Yamina (À droite) et du parti des colons Foyer juif.

Des manifestants ont affiché une certaine satisfaction à voir celui qui se fait appeler Bibi subir un échec, après douze ans de règne. Mais sa politique, celle du Likoud dont Bennett fut longtemps un dirigeant, et de l'extrême droite son alliée, est au moins autant représentée qu'avant.

La classe dirigeante israélienne a fini par trouver ce moyen d'écarter celui dont la morgue et les casseroles judiciaires sont devenues gênantes. Pour la

population, juive comme palestinienne, celle d'Israël comme celle des territoires occupés et de Gaza, c'est tomber de Charybde en Scylla. Le programme de Bennett, cet homme d'affaires enrichi dans la cybersécurité, a toujours été la colonisation à outrance, jusqu'à prôner l'annexion pure et simple des deux tiers de la Cisjordanie. D'ailleurs, pour lui, il est faux de parler d'occupation israélienne sur ces territoires puisque « il n'y a jamais eu d'État palestinien ». La Cisjordanie n'est pour lui, comme pour nombre de politiciens nationalistes et sionistes, que la Judée-Samarie des textes bibliques. Pour Bennett, comme il l'a souvent déclaré, « la



Manifestation anti-Netanyahu à Jérusalem en mars.

terre d'Israël est à nous depuis 3800 ans et elle est indivisible».

L'État d'Israël a été imposé par les dirigeants sionistes, lors de sa création en 1948, par un véritable coup de force contre la population palestinienne. Loin de chercher à organiser la coexistence avec celle-ci, les gouvernements successifs ont approfondi le fossé entre les populations juive et arabe palestinienne. Il s'y est ajouté le choix constant de se ranger derrière la politique des grandes puissances impérialistes dans les guerres de 1956, de 1967 et toutes celles

qui ont suivi, aidant celles-ci à conserver le contrôle de la région du Proche-Orient.

Pour garder leur assise dans le pays, les gouvernements ont favorisé tous les partisans de la colonisation des territoires, au point de devenir eux-mêmes les otages des groupes d'extrême droite, religieux ou non, qui y sont majoritaires et hostiles à toute concession aux Palestiniens, voire partisans de leur expulsion pure et simple. On a assisté à une droitisation et à une militarisation des gouvernements et de toute la société, bien loin des rêves d'harmonie sociale que les

sionistes de gauche avaient poursuivis dans les premières années.

La population palestinienne de Gaza, de Cisjordanie et d'Israël, mais aussi la population juive payent chèrement cette situation de plus en plus sans issue, ne serait-ce que par l'instauration d'un véritable apartheid au sein de la société israélo-palestinienne. L'extrême droite paradant à la tête du gouvernement est le symbole de ce que les gouvernements israéliens ont fait d'un pays qui prétendait construire un havre de paix pour le peuple juif.

Viviane Lafont

Chine: incident nucléaire et opacité

Une fuite radioactive d'un des réacteurs de la centrale nucléaire chinoise de Taishan a été révélée au public. Ce n'est pas l'exploitant, EDF, ni les autorités chinoises qui ont fait part du dysfonctionnement, mais la chaîne d'information américaine CNN.

Peut-être ne s'agit-il que d'un incident rare et maîtrisé comme le dit la version officielle. En réalité tout est opaque, car les enjeux financiers et politiques sont considérables. Pour EDF, c'est sa crédibilité en tant que concepteur

des centrales de type EPR qui est en jeu. Depuis près de trente ans elle vante la nouvelle technologie de ces réacteurs EPR (acronyme anglais pour réacteur pressurisé européen) et cherche à en vendre partout dans le monde. Mais les EPR vont de

déboire en déboire. À Flamanville, dans la Manche, la mise en fonctionnement du réacteur français, prévue initialement en 2012, a dû être repoussée à 2023. L'autre projet en cours, en Finlande, n'est pas beaucoup plus avancé et ne devrait entrer en fonctionnement qu'en 2022.

Dans le monde, il n'y a qu'à Taishan, dans le sud de la Chine, que deux réacteurs EPR sont effectivement en fonctionnement

depuis fin 2018 et fin 2019. On comprend alors pourquoi la direction d'EDF est très sensible à ce qui touche le fonctionnement de cette centrale.

Quant au gouvernement chinois, il a un besoin vital de l'électricité fournie par les réacteurs de Taishan, qui sont capables d'alimenter une ville de 5 millions d'habitants. D'autant plus que dans cette région qui est le centre industriel du pays, la reprise économique a entraîné une pénurie. Plus de vingt villes ont dû rationner l'électricité à certaines usines. La mise à l'arrêt d'un des deux réacteurs de Taishan aggraverait encore cette pénurie. Depuis que des concentrations radioactives supérieures aux seuils acceptables ont été détectées à Taishan, le gouvernement chinois, avec la complicité d'EDF, a choisi... de relever les seuils acceptables.

L'autre révélation importante est que la fuite existe depuis des mois. EDF en aurait été informée dès octobre 2020. Ce serait le combustible qu'elle a fourni qui serait défectueux. La presse française a révélé que, dans les coulisses d'EDF, « tout le

monde s'accorde à dire qu'il faudrait arrêter le réacteur par précaution, afin de faire la lumière sur les causes de cet événement ». Mais, outre le problème de pénurie d'électricité en Chine, cela signifierait, pour EDF, avouer qu'il y a une défaillance sur un de ses EPR après seulement quelques années de fonctionnement.

La technologie EPR n'est apparemment pas au point, c'est une évidence. Cependant, le véritable danger vient d'ailleurs. On entend dire que, depuis les accidents de Tchernobyl en Ukraine en 1986 et de Fukushima au Japon en 2011, les normes de sécurité ont été relevées et qu'elles garantissent que de tels accidents ne puissent plus se reproduire. Malgré cela, sous la pression des intérêts économiques, les entreprises privées ou publiques, comme EDF, et les États se montrent capables de piétiner les normes et les mesures de sécurité qu'ils ont eux-mêmes établies. C'est exactement ce qu'EDF et le gouvernement chinois sont en train de faire. Aucun nouvel accident grave n'est arrivé... pour l'instant.

Pierre Royan



Les réacteurs EPR de Taishan.

Télétravail : retour à l'anormal... en pire

Avec la nouvelle étape du déconfinement intervenue le 9 juin, le retour en entreprise d'une partie des salariés en télétravail a été rendu possible selon de nouveaux protocoles. Le Medef s'est bien sûr offusqué des quelques limites encore posées à la toute-puissance des patrons, et a réclamé « un maximum de souplesse et d'adaptabilité en fonction des activités de l'entreprise ».

Si les patrons ne se sont jamais souciés de respecter les injonctions sanitaires, comme la distance de un mètre entre deux travailleurs, ils ont su exploiter l'opportunité offerte par l'épidémie pour expérimenter de nouveaux modes d'organisation, comme le télétravail. Aujourd'hui, cette forme d'exploitation, où le

salarié n'est présent dans les locaux de l'entreprise qu'un ou deux jours par semaine, au bon vouloir de son employeur, risque de devenir la règle dans bien des entreprises.

Le télétravail imposé pour des raisons sanitaires a permis aux employeurs de s'affranchir de l'obligation de fournir aux salariés leur

outil de travail en les contraignant à utiliser leur propre matériel informatique. Les compensations accordées par les accords d'entreprise ont été dérisoires, 150 euros chez PSA par exemple. Ils ont aussi pu imposer le travail à la tâche, obligeant les télétravailleurs à faire tout ce qui leur était demandé par Internet, quitte à dépasser les horaires légaux. La généralisation du télétravail, une fois l'épidémie passée, permettrait en outre aux employeurs de se débarrasser de bureaux, d'économiser sur le personnel de ménage, où d'en finir avec les cantines d'entreprises, autant



RADIO-CANADA

de mesures se traduisant par des suppressions d'emplois dans ces secteurs.

Certaines grandes entreprises avaient déjà avancé dans cette voie avant l'épidémie. Le Covid aura été pour elles l'occasion d'aller plus loin. Les directeurs des ressources humaines sont à la manœuvre pour doser le nombre de jours où il faudra faire travailler les salariés à domicile et celui où ils devront venir au bureau, c'est-à-dire l'équilibre entre les

économies à réaliser et la nécessité de maintenir malgré tout une pression directe de la hiérarchie. Ce qu'ils prévoient est synonyme d'aggravation des conditions de travail chez soi comme dans l'entreprise avec des espaces de bureaux réduits au minimum où il faut entrer en concurrence avec les collègues pour avoir une place.

C'est cela que le Medef entend par « maximum de souplesse ».

Daniel Mescla

Carrefour Belle-Épine - Thiais : un débrayage surprise réussi

À Carrefour Belle-Épine à Thiais dans le Val-de-Marne, la décision de la direction de changer les horaires d'ouverture a provoqué la colère des travailleurs du magasin.

La direction voulait en effet passer l'horaire d'ouverture à 8 h 30 à partir du 1^{er} juillet, pour une fermeture à 21 h 30, alors que l'heure d'ouverture était 9 heures avant la période de confinement. Et ce, bien sûr, sans augmenter les effectifs.

C'est la goutte d'eau qui

a fait déborder le vase. Car pendant la crise du Covid, l'entreprise a pris l'habitude de ne plus remplacer les absents. Les embauches en CDD et CDI ont été gelées. Les nouveaux arrivés sont des précaires, contrat-pro ou apprentis, ou des stagiaires non payés.

Mercredi 9 juin, 60 personnes se sont donc retrouvées à l'heure d'information syndicale organisée sur le parking au sujet des nouveaux horaires d'ouverture. Cela représentait plus de la moitié de l'effectif présent. Tous les problèmes ont été soulevés, concernant aussi bien les caisses que les rayons ou le secteur des produits frais. Puis la réunion s'est transformée en un débrayage.

Les travailleurs réunis ont décidé tous ensemble de rentrer dans le magasin et d'en faire le tour pour tenter d'entraîner les collègues restés en poste. Ils se sont ensuite arrêtés devant le bureau de la direction, où le directeur régional, appelé en renfort par celui du magasin, a essayé de leur expliquer qu'il les avait entendus.

Cela ne suffisant pas, devant leur détermination, le

directeur a indiqué que ce projet d'ouverture avancée était abandonné. Cela donne un peu de répit, même s'il est probable que la direction renouvelle tôt ou tard son attaque.

Les travailleurs mobilisés ont pu vérifier directement, et certains pour la première fois, que leur union dans la lutte fait leur force.

Correspondant LO

La Poste - Dreuilhe - Lavelanet : une restructuration qui ne passe pas

La majorité des 34 facteurs du centre de Dreuilhe, dans l'Ariège, sont en grève depuis le 25 mars contre une énième restructuration de leur centre.

Alors que tout le courrier ne peut pas être distribué car le volume est trop important, et malgré les heures supplémentaires qui sont habituelles, la direction veut encore aggraver les conditions de travail : les tournées devraient passer de 29 à 24, les 20 minutes de pause passeraient à 45 minutes environ, mais hors du temps de travail et seraient donc désormais non payées, etc.

La direction souffle le chaud et le froid. Elle semble accepter les revendications des grévistes mais pour mieux reculer à la rencontre suivante en affirmant que ce n'est pas ce qu'elle a dit. Cela ne démoralise pas les grévistes qui, avec SUD et la CGT, tiennent bon. Ils vont

à la rencontre des usagers pour faire connaître leur mouvement mais aussi vers les facteurs d'autres centres qui ont déjà subi cette restructuration, et qui n'y arrivent pas.

Rentabiliser, faire des économies, aggraver les conditions de travail, on en a vérifié les conséquences désastreuses à l'occasion de la pandémie dans un autre service public, celui de l'hôpital. C'est aussi contre cette logique que les postiers se battent à juste titre.

Pour faire reculer la direction de La Poste qui s'en prend à eux centre après centre, c'est au niveau national qu'il faudra répondre. Et ceux de Dreuilhe montrent la voie.

Correspondant LO

Aides à domicile : les invisibles sortent de l'ombre

Depuis lundi 7 juin, le collectif La force invisible des aides à domicile, né en juin 2020 après le premier confinement, appelle tout le secteur de l'aide à domicile à une grève illimitée symbolique, travaillant avec un brassard en grève ou apposant une affichette combative sur le pare-brise de leur voiture, quand elles en ont une.

Les aides à domicile alertent la population sur leurs conditions de travail éprouvantes voire dangereuses face à des personnes âgées, malades ou handicapées, leur amplitude horaire de treize heures par jour empêchant toute vie de famille.

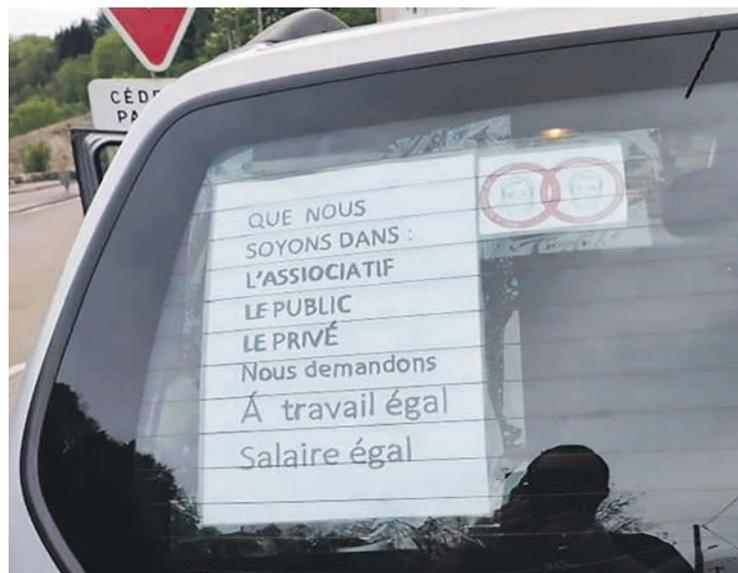
Elles dénoncent leurs salaires misérables : une aide à domicile touche en moyenne 900 euros net par mois, et 17 % d'entre elles vivent en-dessous du seuil de pauvreté. La dérisoire augmentation de salaire du 1^{er} avril dernier, accordée exclusivement à celles du secteur associatif et présentée comme « historique » par Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée en charge de l'Autonomie, n'a fait

qu'exacerber leur colère. Elles exigent des salaires décents, le remboursement de leurs frais kilométriques et une convention collective

unique, au lieu de sept actuellement !

Cet appel à la grève illimitée se veut une alerte. La force invisible des aides à domicile compte bien continuer à se faire entendre du reste des travailleurs, notamment lors de la manifestation du 19 juin à Paris contre le chômage et la précarité.

Julie Lemée



Daher – Saint-Aignan-Grandlieu : grève pour les salaires

Chez Daher, un important sous-traitant d'Airbus, les travailleurs du site de Saint-Aignan-Grandlieu, à côté de Nantes, ont décidé de se mettre en grève à partir du mercredi 2 juin pour réclamer les 55 euros d'augmentation mensuelle que leurs collègues de Montoir, près de Saint-Nazaire, venaient d'imposer.

La grève à Montoir est partie directement dans le secteur des ajusteurs-monteurs, une centaine, sans appel syndical, le lendemain de l'annonce des 0,6% d'augmentation générale et des 0,25% d'augmentations individuelles proposés par la direction dans le cadre des négociations annuelles. Ces augmentations, ridicules au regard des moyens financiers de la famille Daher (168^e rang des fortunes françaises, et biens personnels évalués à 500 millions d'euros), ont fait déborder la colère. D'autant plus que cela faisait suite à un plan de suppression de postes et à la mise en place de l'activité partielle de longue durée (APLD) avec une perte conséquente de salaire. Début 2020, la direction avait prétexté également la crise du Covid et celle de l'aviation pour licencier 643 employés ainsi que les intérimaires.

Après trois jours de grève

à Montoir, le patron cérait 55 euros d'augmentation par mois, mais uniquement aux 200 salariés des secteurs en grève. En voulant éteindre l'incendie qui risquait aussi de toucher les salariés d'Airbus travaillant sur le même site, il n'a pourtant fait que jeter de l'huile sur le feu. Car, dès le lendemain 1^{er} juin, les agents de production et logistique, qui n'étaient jusque-là pas concernés, se sont mis en grève totale à leur tour, ainsi que les centaines de salariés des autres sites de Loire-Atlantique : Malville, Brais et Saint-Aignan le 2 juin, pour réclamer les 55 euros. La région toulousaine aussi débrayait.

À Saint-Aignan, la grève a tenu trois jours, les grévistes se retrouvant en assemblée générale quotidienne. Ils ont décidé de continuer par des débrayages, le lundi suivant. Dans ces trois jours, ils ont déjà pu mesurer l'impact de leur grève sur la production de l'usine d'Airbus toute

proche, où les lignes d'assemblage du secteur 320 étaient déjà à l'arrêt. « En trois jours, on a mis Airbus à l'arrêt. Si on avait tenu trois semaines... », a pu dire un gréviste. Quant aux salariés d'Airbus, mis en chômage partiel, ils ont pu constater tout le bénéfice que leur patron tirait de ce dispositif gouvernemental, même en dehors de tout contexte sanitaire!

Et si le travail a maintenant repris, la revendication des 55 euros est toujours à l'ordre du jour. Ce qui a été obtenu, soit 1% d'augmentation avec un talon à 35 euros pour les bas salaires, reste insuffisant aux yeux de bien des grévistes. Ceux-ci ont déjà le sentiment d'avoir obligé la direction à les prendre en considération, et c'est dans le contexte un acquis. Ils ont aussi mesuré la crainte des patrons de voir des mouvements sociaux partir spontanément et se répandre dans la sous-traitance aéronautique, mais aussi dans bien d'autres entreprises où les salaires restent très bas avec des conditions de travail dégradées.

Correspondant LO

Hôtel Collectionneur Paris 8^e : non aux licenciements!



À l'hôtel de luxe Le Collectionneur de Paris 8^e, où le prix de la nuit commence à 1300 euros et peut atteindre jusqu'à 12 000 euros pour la suite présidentielle, le patron vient d'annoncer sa volonté de licencier 96 des quelque 230 salariés.

L'hôtel, situé dans l'un des plus beaux quartiers de la capitale, est fermé depuis de nombreux mois du fait de la pandémie et de l'arrêt du tourisme international. Cela ne l'a pas empêché de recevoir du gouvernement environ 5 millions d'euros. La pandémie a même été l'occasion de faire plus de 30 millions d'euros de travaux. Ainsi les chambres ont été dotées de balais toilettes et de dévideurs de papier en plaqué or! La famille du propriétaire vient d'acheter l'immeuble situé rue de Courcelles, juste en face de l'hôtel, pour plusieurs

dizaines de millions d'euros.

L'argent est donc là, mais c'est aux travailleurs que le patron veut faire payer la facture. Outre les 96 licenciements, il veut dénoncer tous les accords et arrangements locaux, et instaurer une flexibilité sur les hôtels du groupe. Ce serait un recul pour tous les salariés de celui-ci.

On comprend la colère de ceux qui ont décidé de se rassembler devant l'hôtel « pour zéro licenciement », comme ils l'ont exprimé mardi 15 juin. Plusieurs prises de parole ont eu lieu, entre autres de salariés d'autres hôtels, eux aussi objets des mauvais coups patronaux. Avec les militants de l'union locale de Paris 8^e, de l'UD-CGT, tous ont exprimé l'idée de se retrouver régulièrement pour la mobilisation nécessaire.

Correspondant LO

Gravotech – La Chapelle-Saint-Luc : un premier recul patronal

Fin mai et début juin, les travailleurs de l'entreprise Gravotech à La Chapelle-Saint-Luc, près de Troyes dans l'Aube, qui emploie 210 salariés, se sont mobilisés pour obtenir une augmentation de salaire.

Gravotech est une entreprise, ex-leader mondial, spécialisée dans la conception et la fabrication de machines de gravure et de découpe laser. C'est une activité suffisamment rentable pour que des banques s'y soient intéressées. Depuis 1996, les LBO (Leverage buy-out) se succèdent. Ces « achats à effet de levier » permettent d'acquérir une entreprise par le

biais d'un montage financier constitué d'un investissement de l'ordre de 10% et, à 90%, d'un emprunt, chaque revente permettant aux acquéreurs de repartir avec des dizaines de millions d'euros.

Le remboursement des dettes s'est traduit par des réorganisations incessantes du travail visant à augmenter la production et développer la polyvalence, aboutissant

même à des licenciements. Les CDI sont progressivement remplacés par des intérimaires. Même le responsable du personnel est en CDD de six mois. Alors quand, sous prétexte d'une baisse des ventes due au Covid, la direction a annoncé lors des négociations annuelles obligatoires qu'il y aurait cette année 0% d'augmentation, c'était trop.

Deux heures de débrayage n'ayant amené aucune réaction de la direction, lundi 31 mai, à l'appel du syndicat CGT, une bonne

cinquantaine de travailleurs se mettaient en grève pour réclamer une augmentation de 3,5% sur les salaires. La mobilisation concernait les trois quarts des ouvriers en production. Les techniciens, pour la plupart en télétravail, n'avaient pas pu être sollicités. La direction du site de La Chapelle-Saint-Luc a bien essayé d'endormir les grévistes en évoquant une prime de productivité. En vain. Toujours sans réponse de la direction centrale, la grève s'est poursuivie les deux jours suivants, le mouvement

s'organisant progressivement. Mercredi 2 juin, la direction décidait enfin de se déplacer depuis Lyon. Des banderoles apposées sur les palissades et un barbecue sous une tente témoignaient de la détermination des grévistes. Mais, le refus de toute augmentation demeurant, la pression est montée d'un cran avec l'irruption d'une trentaine de grévistes dans les locaux et une explication houleuse avec la direction. L'octroi d'une augmentation de 1,6% à compter du 1^{er} juillet et une prime gilets jaunes de 200 euros, pour les ouvriers et employés mais pas pour les techniciens, n'ont finalement été acceptés par la majorité des grévistes qu'après l'obtention de la rétroactivité au 1^{er} janvier. Les grévistes estimaient en majorité que cela compensait la perte salariale pour les heures de grève.

En contraignant par la grève la direction à se déplacer et à revenir sur son refus de toute augmentation, les travailleurs de Gravotech ont montré leur force.

Correspondant LO



Fonction publique : des attaques convergentes

Le 15 juin les salariés des trois fonctions publiques ont participé à de nombreux rassemblements à l'appel de la CGT, de la FSU et de quelques autres syndicats.

Depuis des semaines, différentes catégories de personnels de la santé, des structures hospitalières ou du médico-social manifestent leur mécontentement. Ce 15 juin a été l'occasion de faire entendre leurs revendications communes, alors que le gouvernement s'estime quitte avec une augmentation de 180 euros versée uniquement à certains.

Dans les collectivités territoriales, les exécutifs les uns après les autres

remettent en cause des jours de congé accordés aux travailleurs en invoquant la durée de 1607 heures fixée par la loi de transformation de la fonction publique. Cette loi d'août 2019 concentre une série d'attaques qui ressemblent à celles qui ont été imposées dans le privé. Dans un contexte de suppressions massives de postes dans plusieurs secteurs du public, elle permet de fait les licenciements de fonctionnaires et renforce la



Manifestation de la fonction publique en mai 2019.

précarité. Comme la loi le stipule, « la majorité des emplois permanents peuvent dorénavant être occupés par des contractuels ». En 2017 déjà, au minimum un agent sur sept était contractuel, soit 15 %. Aujourd'hui, ce pourcentage atteint plus d'un quart du personnel dans certains secteurs. Certains métiers, comme celui d'AESH (accompagnant d'élèves en situation de

handicap), ont été conçus comme des emplois précaires pour une durée de trois ans, souvent à temps partiel et renouvelables une fois avant une éventuelle transformation du contrat en CDI. Des contrats de mission sont mis en place, des contrats de projet qui peuvent être renouvelés mais à l'issue desquels aucune embauche en CDI n'est autorisée.

L'objectif est aussi d'individualiser les salaires bloqués depuis dix ans, en introduisant les quelques augmentations prévues au mérite. Précarité, salaire à

la tête du client tendent à donner plus de poids aux directions pour démanteler des services, gérer les départs, les mutations et le manque chronique de personnel.

Si cette loi a été l'œuvre du gouvernement Macron, elle a été préparée par l'ensemble des gouvernements précédents. Au fond, les travailleurs du public sont ainsi mis à la même enseigne que ceux du privé, soumis aux mêmes attaques. Une raison de plus pour y riposter tous ensemble.

Inès Rabah

Clinique Bordeaux Rive-droite : trois semaines de grève pour les salaires

La grève des soignants de la clinique Bordeaux Rive-Droite, commencée le 17 mai, a pris fin le 9 juin et a entraîné la moitié des 400 salariés de la clinique. Démarrée aux services des Urgences, elle s'est étendue rapidement à la plupart des autres services, de la cardiologie, de la maternité, de la dialyse.

Les travailleurs se sont mis en lutte à cause des salaires insuffisants et de conditions de travail qui n'ont cessé de se dégrader, comme dans tout le secteur de la santé. Le sous-effectif chronique a atteint des niveaux insupportables depuis un an, et lorsque la direction a remis en cause les congés posés pour l'été, cela a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Depuis le début de la grève, la direction a usé et abusé de la réquisition des agents, au point que le juge des référés l'a obligée à renoncer à cette procédure pour une partie des travailleurs.

Face à la détermination des grévistes, la direction a dû faire des promesses d'embauche. Sur les salaires,

en plus de 60 euros brut d'augmentation pour les infirmiers de deux services, chirurgie et ambulatoire, elle a dû accepter une augmentation de la prime de nuit, la journée de 12 heures payée 12, alors que jusqu'à présent on leur déduisait les 20 minutes de pause. Cela fait un gain d'environ 50 euros mensuels pour les salariés en journée de 12 heures.

Bien sûr, la concession est limitée, mais les grévistes sont fiers, à juste titre, d'avoir affronté une direction peu habituée à ce que les salariés lui tiennent tête.

La clinique appartient au groupe GBNA, qui possède trois autres cliniques à Bordeaux, une à Arcachon, plus un Ehpad, et qui vient d'acheter deux cliniques à Pau. Ce groupe de santé

privé a réalisé 1,3 million d'euros de bénéfice en 2020 uniquement sur la clinique Rive-droite. Autant dire qu'il a les moyens de payer, mais qu'il préfère les garder plutôt que de satisfaire les salariés.

Tout au long de ces trois semaines, les grévistes, majoritairement des femmes, se sont retrouvées tous les matins au rond-point devant la clinique, où elles ont reçu des encouragements de la part des familles des patients et de salariés d'entreprises environnantes.

Mardi 7 juin, s'étant rendues à la clinique Bordeaux-Nord, la plus grosse unité du groupe, siège de la direction, elles y ont été accueillies par une trentaine de soignantes qui ont débrayé à cette occasion. Le directeur du groupe a cru bien faire de descendre parmi les grévistes. Mal lui en a pris, celles-ci lui ont exprimé leur ras-le-bol des efforts consentis à sens unique, et lui ont fermement renouvelé leurs revendications d'augmentation des salaires.

Cette grève a de quoi inquiéter les dirigeants du groupe et, au-delà, tous les patrons de la santé privée, car le feu couve sous la cendre, le mécontentement est présent dans bien des services, et il pourrait bien y avoir pour les patrons un retour de flamme.

Correspondant LO

Infirmières scolaires : un manque de moyens inacceptable

Judi 10 juin, les infirmières scolaires étaient en grève pour réclamer une revalorisation salariale ainsi qu'un recrutement massif.

Ces cinq dernières années, aucun poste n'a été créé, alors que le nombre de consultations annuelles est passé de 15 à 18 millions sur la période.

Elles sont seulement 7700 infirmières à intervenir dans les 62000 établissements scolaires, quand la FSU, syndicat majoritaire de la profession, estime qu'il faudrait 23000 postes pour faire correctement le travail. Une infirmière se retrouve donc à gérer, en moyenne, 1300 jeunes, d'après un rapport de la Cour des comptes daté d'avril 2020. Autant dire que, lorsque le ministère de l'Éducation leur a imposé des missions supplémentaires pendant la pandémie sans y mettre les moyens nécessaires, la tâche est devenue insurmontable.

Elles ont ainsi été à la fois mises à contribution pour la recherche des élèves cas contact, mobilisées pour les multiples appels aux familles afin de maintenir un lien avec les jeunes lorsque ceux-ci suivaient les cours à distance, et sollicitées pour la réalisation des tests

quand les collèges et lycées en furent enfin dotés.

Ce travail s'est donc fait au détriment de la prévention, de l'accueil et du suivi. Dans bon nombre d'établissements, les interventions en classe pour sensibiliser les élèves aux questions relatives à la sexualité, à l'hygiène de vie ou aux différents types d'addictions ont dû être annulées. Les plages horaires d'ouverture des infirmeries, déjà largement insuffisantes, ont encore été réduites, tandis que les besoins explosaient.

De nombreuses manifestantes avaient conscience qu'au-delà de la crise sanitaire c'est bien la crise sociale et l'augmentation de la pauvreté dans les quartiers populaires qui dégradent la santé à la fois physique et mentale des enfants d'ouvriers. Quant à celles qui sont allées prêter main-forte à leurs collègues dans les Ehpad ou les hôpitaux lors de la première vague, elles ont pu constater que le problème du sous-effectif était, lui aussi, un problème social.

David Mencas



Renault Trucks : licenciés pour un prétendu vol... de deux canettes !

À l'Usine Ponts de Renault Trucks à Saint-Priest, près de Lyon, trois travailleurs viennent d'être licenciés, accusés par la direction d'avoir volé deux canettes dans un distributeur de boissons dans la salle de pause.

La direction s'appuie sur une vidéo d'une caméra censée filmer les entrées et sorties, et non la salle de pause.

Comme cela arrive souvent, l'appareil a gardé la monnaie sans rien donner en échange. Et, comme tout le monde a eu l'occasion de le faire, ils ont secoué l'appareil pour obtenir leur dû. Le distributeur de boissons ayant fait tomber deux canettes, ils les ont emportées. Alors que les salariés sont régulièrement volés par l'appareil, c'est donc eux qui sont licenciés !

Devant la menace de licenciement, la grande majorité des travailleurs embauchés sur la ligne de montage ont débrayé, et un nouveau débrayage, un peu moins suivi, a eu lieu après l'annonce de la sanction. Car trois familles vont se retrouver sans salaire pour un motif dérisoire.

Deux des salariés étaient dans l'usine depuis quinze et vingt-deux ans, le troisième depuis quatre ans. Ces travailleurs étaient connus pour ne pas dire oui à tout, et c'est probablement la vraie raison de la sanction.

Ces licenciements arrivent dans un contexte où les convocations pour des sanctions se multiplient, que ce soit à Vénissieux ou à Saint-Priest. À Vénissieux, deux travailleurs convoqués pour des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement ont finalement été sanctionnés de jours de mise à pied : cinq jours pour l'un pour avoir simplement demandé, en application des préconisations gouvernementales mais aussi de la direction générale de Renault Trucks, à télétravailler davantage de jours dans la semaine. Il est aussi reconnu

travailleur handicapé et avait demandé des aménagements de son poste de travail. L'autre travailleur est sanctionné de trois jours pour une prétendue altercation avec un chef, sans aucun témoin pour confirmer cette accusation. Il n'a d'ailleurs échappé au licenciement que parce que plus d'une centaine de travailleurs l'avaient accompagné à sa convocation.

Ces derniers mois, il y a eu d'autres licenciements qui n'ont pas pu être évités, souvent pour des raisons de santé. La direction n'hésite pas à jeter dans la pauvreté des familles entières.

Les militants CGT ont décidé de faire connaître largement les agissements de la direction de Renault Trucks. Celle-ci espérait faire ses mauvais coups en silence, pour semer la peur et obliger les salariés à accepter sans rien dire les augmentations de cadences et les salaires insuffisants. Mais la publicité donnée à l'affaire risque de la mettre dans l'embarras.

Correspondant LO

Territoriaux de Nanterre : le vol des congés ne passe toujours pas !

Depuis le 3 mai, les agents territoriaux de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, ont engagé la lutte contre l'application par la mairie de la loi dite de transformation de la fonction publique.



Même si la mobilisation a connu des hauts et des bas, elle ne faiblit pas. Des assemblées générales du personnel se tiennent sur les jours de grève et tous les jours à 10 heures, sur le parvis de la mairie. Ceux qui veulent discuter du mouvement et de ses suites se réunissent.

Jeudi 3 juin, en plus des agents des parcs et jardins, du nettoyage et des médiathèques, beaucoup de salariés de la petite enfance étaient en grève et en manifestation. Le mouvement « Pas de bébés à la consigne ! » était représenté. Avec huit crèches totalement fermées

et six partiellement, la mobilisation était réussie sur la ville. Dans la manifestation, on entendait : « Plus de bébés dans moins de mètres carrés avec moins de personnel, moins qualifié : c'est non ! »

Mercredi 9 juin, la quasi-totalité des centres de loisirs étaient fermés ainsi que les deux centres de santé municipaux. Là aussi, la manifestation dans les rues du centre-ville et le pique-nique sur le parvis suivi d'un moment festif ont contribué au maintien du moral de tous.

Les discussions se poursuivent sur l'attitude du maire et de la mairie (PS-PCF-Écolo-Citoyens). Voilà un élu qui dit combattre Macron et sa politique, mais qui a attendu d'être réélu pour annoncer l'application de la loi ! Cette politique, qui ne s'applique d'ailleurs pas qu'à Nanterre, touche toutes les villes et elle a pour commanditaires ceux qui imposent à l'État d'économiser sur les services publics, pour consacrer encore plus d'argent à une couche d'ultra-riches.

Autant dire que les territoriaux de Nanterre ne sont pas seuls dans leur combat.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Mali : dehors, les troupes françaises !

Le 10 juin, Emmanuel Macron a annoncé la fin de l'opération Barkhane au Sahel. Bien sûr, il n'entend pas pour autant mettre un terme à la présence militaire française au Mali, et encore moins en Afrique.

La forme que prendra cette présence sera simplement différente, après huit ans d'une guerre sans issue où l'armée française s'est complètement enlisée. La fin de l'opération devrait s'étaler sur plusieurs années, ce qui laisse à Macron la possibilité d'adapter la présence militaire française à l'évolution de la situation dans les pays concernés, et notamment au Mali. À terme, les 5100 hommes de Barkhane devraient laisser la place aux militaires des forces spéciales et à ceux de la force Takuba, une formation composée de commandos de différents pays européens, si ceux-ci consentent à y envoyer leurs soldats. Les bases françaises au Mali seraient fermées, ce qui n'empêchera pas les bombardiers où les hélicoptères de combat de décoller du Niger ou du Tchad. Selon les chefs militaires, les forces françaises au Sahel devraient encore compter 2500 hommes à l'issue de cette transformation.

Barkhane avait été lancée en août 2014. Les militaires français débarqués au Mali un an et demi plus tôt prétendaient alors y avoir totalement éradiqué les groupes djihadistes et pensaient

pouvoir les empêcher de prendre pied ailleurs, en déployant l'armée française dans d'autres pays du Sahel. Le résultat a été exactement inverse. Des groupes djihadistes sont apparus dans des régions du Mali où ils n'avaient pas encore pénétré et dans des pays jusqu'à épargnés, notamment le Burkina Faso, les déstabilisant et plongeant leur population dans la terreur.

Le retrait partiel était une option envisagée depuis maintenant deux ans, affirme aujourd'hui l'état-major, afin de sortir d'une guerre sans issue où tombent de plus en plus de soldats français. Son annonce par Emmanuel Macron, lors de sa conférence de presse du 10 juin, peut cacher bien des arrière-pensées, à commencer par la volonté d'exercer une pression sur les dirigeants maliens. C'est en tout cas à eux qu'il en a fait porter la responsabilité. Il continue à reprocher au président Assimi Goïta, auteur du coup d'État du 24 mai dernier, de ne pas s'engager plus fermement à céder le pouvoir à des civils à l'issue d'élections programmées en février 2022. Comme si le fait d'être un dictateur avait



BENOÎT TESSIER REUTERS

Un soldat français de Barkhane au Mali.

jamais empêché de figurer parmi les protégés de Paris ! Macron affirme aussi : « Nous ne pouvons pas sécuriser des régions qui retombent dans l'anomie parce que des États décident de ne pas prendre leurs responsabilités. » L'abandon de tout service public, laissant la population livrée à elle-même, est depuis longtemps un fait avéré, et les dirigeants français n'y ont jamais rien vu à redire tant que le régime au pouvoir à Bamako les servait docilement.

Enfin, et peut être surtout, Macron reproche aux dirigeants maliens issus du coup d'État d'envisager l'ouverture de discussions avec certains chefs djihadistes pour mettre fin au conflit en leur faisant une place autour de la mangeoire

gouvernementale. « On ne peut pas mener des opérations conjointes avec des pouvoirs maliens qui décident de discuter avec les groupes qui, à côté de cela, tirent sur nos enfants », a-t-il déclaré. Mais même cette ligne rouge, présentée comme infranchissable, pourrait être effacée si un éventuel partage du pouvoir avec ces groupes aboutissait à un régime allié de la France. Cela importe à Macron bien plus que les conséquences pour les femmes maliennes de la présence de ces djihadistes dans un gouvernement.

Ce retrait en trompe-l'œil permet en tout cas à Macron de ne pas donner aux dirigeants des autres États africains le sentiment qu'il serait prêt à les abandonner à leur sort. Des pays comme la

Côte d'Ivoire ou le Sénégal, où sont concentrés les intérêts économiques français, sont en effet d'une toute autre importance que le Mali pour l'impérialisme français. En maintenant des troupes importantes, il évite aussi que d'autres puissances viennent occuper une place laissée vacante, comme cela s'est produit en Centrafrique, où les mercenaires russes du groupe Wagner ont aujourd'hui remplacé l'armée française.

Tous ces calculs laissent en tout cas présager de nouveaux maux pour les populations du Sahel. Pour elles, comme pour les travailleurs de France, le retrait immédiat de toutes les troupes françaises d'Afrique doit être une exigence.

Daniel Mescla

Turquie : un chef mafieux dévoile ses relations avec le pouvoir

Depuis début mai, en Turquie, les vidéos diffusées sur Internet par un mafieux notoire, Sedat Peker, font sensation, étalant au grand jour les aspects les plus sombres du régime d'Erdogan.



SEDAT PEKER

Une vidéo de Sedat Peker.

Véritable gangster, Sedat Peker a été emprisonné jadis à plusieurs reprises pour escroquerie, meurtres et crimes en bande organisée. Il règle maintenant ses comptes avec d'anciens proches tels que l'actuel ministre de l'Intérieur, Süleyman Soylu. Il met aussi en cause Berat Albayrak, gendre d'Erdogan et ex-ministre de l'Économie impliqué dans des scandales, qui

a disparu prudemment de la scène publique depuis le mois de novembre 2020. L'ancien ministre de l'Intérieur Mehmet Agar, déjà connu pour son implication dans quelques scandales, fait lui aussi les frais des révélations de Peker.

Les neuf vidéos déjà publiées ont battu des records d'audience, ayant été visionnées plus de cent millions de fois. Elles explicitent en effet,

avec preuves à l'appui, des crimes non élucidés jusqu'à maintenant car attribués à « l'État profond », c'est-à-dire à la collaboration entre la police, les services secrets et de simples bandits.

C'est en janvier dernier que la justice aurait commencé à s'intéresser à certaines affaires mettant en cause Peker. Celui-ci dit avoir alors pu quitter le pays grâce à la complicité du ministre de l'Intérieur. Süleyman Soylu lui aurait fourni les papiers nécessaires et même des gardes du corps, en l'assurant qu'il pourrait revenir au pays dès avril. Mais voilà, en avril, non seulement Peker n'a pu revenir, mais sa maison à Istanbul a été perquisitionnée et sa femme et ses enfants maltraités. Il se considère donc trahi par ses protecteurs. Réfugié semble-t-il à Dubaï et pensant visiblement que sa meilleure protection est désormais de déballer tout ce qu'il sait avant qu'on tente de le liquider, Peker a alors publié sa série de vidéos.

Vengeur, le mafieux y raconte comment il a aidé Soylu à faire carrière et à devenir ministre, comment il a participé aux campagnes électorales du parti AKP d'Erdogan et de son allié d'extrême droite MHP, comment il a soutenu financièrement les hommes du pouvoir et leurs proches. Il explique aussi comment il a organisé et financé avec le pouvoir la livraison d'armes aux milices djihadistes en Syrie, ou aidé aux assassinats d'opposants. Par exemple, Peker dit avoir engagé son frère pour assassiner un journaliste opposant à Chypre du Nord, en 1996, à la demande d'un général en service à Chypre.

Dans le contexte de la crise économique grave que traverse le pays, ces vidéos frappent leurs nombreux spectateurs qui n'imaginaient pas ce degré de pourriture du pouvoir. Ce grand débailage sème le malaise jusque dans les rangs de l'AKP, dont un ancien dirigeant, Cemil Çiçek, a réclamé

l'ouverture d'une enquête, en ajoutant : « Même si un millième seulement de tout cela est vrai, c'est un désastre. »

Bien sûr, ces révélations ne sont pas vraiment une surprise. Les liens du parti d'Erdogan avec des boss mafieux, les trafics d'armes avec la Syrie, l'aide donnée plus ou moins directement à des djihadistes de Daech, tout cela était connu. En tout cas un certain nombre de journalistes avaient tenté de faire connaître ces faits, sans que les médias contrôlés par le pouvoir y prêtent attention. Mais lorsque Sedat Peker déballe tout son linge sale, mécontent des promesses non tenues du gouvernement, le scandale prend de l'ampleur. Au moment où la crise économique accentue chaque jour un peu plus le discrédit du gouvernement d'Erdogan, cela laisse présager de sordides règlements de comptes au sein de celui-ci.

Julien Silva